Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 99 (1963)

Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pg 10421 Reg. u. Beil. am Schluss Fehlende Seiten = Bulletin bibl. opp. BP 30

MONTREUX 11 JANVIER 1963 XCIXe ANNÉE No 1

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

FOTO EMIL SCHULTHESS

Bonjour, l'an neuf!

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE · BERNE

nelle de bouquetin. Cliché «Schweizeriche Lehrerzeitung» d'après une photo de la «World Wildlife Fund»

Inscriptions et examens d'admission dans les établissements secondaires

Collèges secondaires lausannois.

Les inscriptions aux examens d'admission dans les collèges secondaires lausannois (pour toutes les classes) se prendront au **Collège secondaire de Villamont, 2e étage, du mardi 5 au vendredi 15 février 1963,** de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. (le samedi de 9 h. à 12 h. seulement). Téléphone: No 22 80 50, aux heures indiquées ci-dessus. Présenter le livret de famille, le livret scolaire et les certificats de vaccination contre la variole et la diphtérie.
Les examens d'admission en première année (âge normal : 10 ans) auront lieu **les 4 et 5 mars. Seuls y seront convoqués les candidats inscrits dans les délais ci-dessus.**

Gymnase de la Cité et du Belvédère, Lausanne.

Les élèves qui obtiendront au printemps 1963 le certificat d'études secondaires d'un collège officiel vaudois seront admis au gymnase, dans la section qui correspond à leurs études antérieures, à la condition que leurs parents les aient inscrits en novembre 1962 par l'entremise du directeur du collège.
Les élèves qui ne viennent pas d'un collège secondaire vaudois sont astreints, en principe, à un examen d'admission. Leur inscription doit se faire **avant le 20 février 1963** auprès du Gymnase de la Cité pour les sections latin-grec, latin-mathématiques spéciales, mathématiques-sciences, langues modernes, et auprès du Gymnase du Belvédère pour la section latin-anglais et pour la division générale. Pour la date exacte de l'examen d'admission, se renseigner auprès du secrétariat du Gymnase en question.

Ecole supérieure de commerce et d'administration, Lausanne.

Les inscriptions seront prises au secrétariat de l'Ecole (Maupas 50) **jusqu'au 2 mars 1963.** Heures d'ouverture : 8 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h. (le mercredi et le samedi : 8 h. à 12 h. seulement).
Présenter, pour les élèves venant des écoles publiques du canton de Vaud, le livret scolaire. Pour les autres, présenter en plus l'acte de naissance ou d'origine, ou le livret de famille, et les certificats de vaccination antivariolique et antidiphtérique.
La classe préparatoire de première année étant provisoirement supprimée, les inscriptions ne seront prises que pour les classes de deuxième année et des années suivantes.
Conditions d'admission : 15 ans révolus au 31 décembre 1963 pour la classe de deuxième année ; un an de plus pour chacune des classes suivantes. Pour les autres conditions d'admission, le secrétariat renseignera.
Les examens d'admission auront lieu **les 16 et 17 avril 1963.**

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES CULTES

Enseignement secondaire

Pour vos tricots, toujours les
LAINES DURUZ Croix-d'Or 3 GENÈVE

Timbres-poste

ou collection demandés. Ecrire à Robert Frick, instituteur retraité, c/o Direction Autoroute, Rolle

Aberegg-Steiner & Cie S.A.
Fliederweg 10, Berne 14
La maison de confiance pour la confection de vos
CLICHÉS
Duplicatas - Galvanos - Stéréos - Photolithos

Chers collègues,

Le 3 novembre dernier, l'assemblée des délégués de la SPR me confiait la responsabilité de la partie pédagogique de l'« Educateur ». C'est une lourde tâche que j'ai acceptée en pleine conscience de mon inexpérience, mais avec la volonté bien déterminée de servir de mon mieux la cause de l'école et de la SPR.

Votre indulgence me sera nécessaire, tout au moins dans les premiers mois de cette activité entièrement nouvelle pour moi. Les meilleures intentions du monde, en effet, ne sauraient remplacer la maîtrise de notre collègue Chabloz dans cette œuvre où il excella pendant 20 ans. Fort des conseils de mon vénéré prédécesseur, qui depuis longtemps m'honore d'une amitié dont je suis fier, j'essaierai de poursuivre la mission qu'il s'est donnée : maintenir intact, renforcer si possible, le crédit de notre journal.

Cependant, plus encore que de votre indulgence, c'est de l'apport irremplaçable de vos plumes que j'aurai besoin. Un journal corporatif tel que l'« Educateur », en effet, ne saurait se nourrir que d'avis extérieurs, de considérations générales, ou d'expériences faites ailleurs. Son rôle premier, me semble-t-il, est d'animer les échanges d'idées au sein de la corporation, entre collègues liés par un même attachement au métier.

L'avenir scolaire s'annonce gros de changements profonds. A nous de savoir si nous les subirons seulement, ou, au contraire, si nous sommes décidés à les influencer du poids de nos vocations réunies. Il est vrai que les fatigues d'un métier toujours plus difficile, les sollicitations qui, chaque jour davantage, grignotent nos loisirs, le légitime besoin d'évasion hors du cadre professionnel enfin, inciteront beaucoup à la passivité. A ces collègues, nous ne demanderons rien, heureux seulement de leur apporter, de temps en temps, un conseil, une idée, un rien, qui leur rende service et soulage leur lassitude.

Mais il est parmi nous des privilégiés que le métier exalte. C'est à eux que le rédacteur s'adresse, en ce premier article qui sonne le ralliement des innombrables bonnes volontés éparses en terre romande. Que leurs suggestions, leurs réflexions, leurs critiques même, reflets précieux de leur expérience, arrivent nombreux à la rédaction, afin que le lecteur, chaque fin de semaine, sente battre entre les pages le pouls de ce grand corps vivant : la SPR.

Jean-Pierre Rochat
Blonay, VD
Fleur le roc

Un an de plus, un an de moins...

1962 a été, pour la Société pédagogique de la Suisse romande comme pour chacune de ses sections, une année importante puisque, non seulement, le Comité central a changé et s'est élargi, mais surtout parce que le congrès de Bienne a été un succès et qu'il a vu l'aboutissement d'efforts persévérants, d'abord vers la réalisation de l'Ecole romande, ensuite vers une revision approfondie des statuts de la société; sur deux plans très différents s'est manifesté le même souci : adapter toujours mieux l'école et nos organisations d'instituteurs aux conditions nouvelles que la vie actuelle nous impose.

En parlant d'aboutissement, dans les deux cas, il y a exagération: il ne peut être question que d'une étape, ce qui implique qu'il y en aura d'autres et nous ne pensons pas que la première soit la plus difficile. « Bien coupé, disait l'autre, il s'agit de recoudre.» Il y faudra de la tenacité, beaucoup d'adresse et tout l'enthousiasme que nous y voudrons bien mettre. Souhaitons qu'aucun de ces éléments ne fasse défaut afin que 1963 soit vraiment un départ vers les lendemains qui chantent.

En attendant la réalisation de ce souhait, le travail quotidien, celui qui demande tant d'obscur dévouement et tant d'amour, continue pour chacun de nous. Et bien que l'année nouvelle ne le soit plus guère, il est encore temps d'apporter à tout le corps enseignant romand les meilleurs vœux de la rédaction de l'« Educateur » et du « Bulletin » : à tous, nous souhaitons force et santé, satisfactions profondes aussi bien dans la tâche professionnelle que sur le plan personnel et familial.

Bonne année à tous. *Les rédacteurs.*

Cours de français pendant les vacances scolaires pour les candidats au brevet d'études ou au baccalauréat anglais

Un lycée anglais se propose d'organiser des cours de français à l'intention de ses élèves passant en Suisse romande une partie de leurs vacances du printemps et de l'été 1963. Dans ce but, il cherche des maîtres et des maîtresses disposés à consacrer dix jours de leurs vacances à cet enseignement (période du 3 au 23 avril et du 7 au 27 août).

Ces cours seront organisés dans les villes suivantes : Genève, Lausanne, Vevey, Montreux, Fribourg, Neuchâtel et Bienne. Ils représentent environ 60 à 90 heures par ville, rétribuées à raison de 15 francs l'heure.

Les maîtresses et maîtres qui s'intéressent à ce travail sont priés de s'annoncer au président de la Société pédagogique de la Suisse romande, M. Armand Veillon, maître de classe supérieure, Colondalles 18, Montreux, en indiquant :

1. Nom, prénom, adresse.
2. Titres (brevet, licence, etc.).
3. Période choisie.
4. Nombre d'heures disponibles.

Les inscriptions doivent parvenir pour le mercredi 20 janvier prochain.

VAUD VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

Candidatures au Comité central

Rappel. — Pour le remplacement d'André Rochat, qui arrive au terme de son mandat, nous n'avons reçu encore aucune candidature.

Nous prions instamment les sections de faire des propositions le plus tôt possible.

Le Comité central.

Rectification

Deux erreurs typographiques ont quelque peu dénaturé le sens de deux phrases du compte rendu de l'assemblée de l'Association des maîtres des classes supérieures : Ed. No 44, p. 804.

Veuillez lire, fin du 3e alinéa :

« ... Il lui a été remis *en* souvenir de notre association et à titre de reconnaissance un livre dédicacé.

Nous profitons de l'hospitalité de ces colonnes pour *redire* à M. Martin tous nos vœux de bonne et heureuse retraite... »

Indemnités communales au corps enseignant

Quelques communes conscientes de l'évolution économique actuelle ont récemment réajusté, dans une certaine mesure tout au moins, lesdites indemnités.

Voici celles qui, à notre connaissance, ont fait preuve de compréhension à l'égard du corps enseignant et que nous remercions :

Lausanne : augmentation 5 %.

Crissier : instituteurs et institutrices : base 500 fr. plus 30 % de la part de loyer allant de 1000 francs à 3500 francs, déduction faite du chauffage et de l'eau chaude.

Maximum possible : 1250 francs par an.

L'institutrice mariée ne bénéficie pas de l'allocation de résidence, de même que le personnel enseignant occupant un logement de service ou n'habitant pas le territoire de la commune.

Lutry : instituteurs et institutrices (sauf institutrices mariées) base : 500 francs plus 20 % de la part de loyer allant de 1000 francs à 2400 francs.

Plus prime de fidélité : 30 francs par an jusqu'à la 15e année, soit un maximum de 450 francs.

Renens : instituteur marié, institutrice mariée, avec charges de famille : 1500 francs.

Institutrice célibataire, instituteur célibataire : 900 francs par an.

Entrée en vigueur, juillet 1962.

Chavannes-Renens : les mêmes qu'à Renens ; institutrice mariée sans charges de famille : 900 francs.

Montreux, La Tour-de-Peilz, Vevey : Instituteurs mariés et institutrices ayant à elles seules famille à charge : 1500 francs. Institutrices et instituteurs célibataires : 1000 francs. Institutrices mariées sans ménage à charge propre : 500 francs. Pour la Tour-de-Peilz, effet rétroactif plein au 1er janvier 1962, partiel pour les deux autres communes.

Par contre, quelques localités n'ont pas cru devoir suivre le même chemin et encourager leur corps enseignant par l'octroi d'une allocation équitable.

Le Conseil communal du Chenit, dans un vote presque unanime, a refusé le versement de primes de fidélité. On compte probablement là-haut sur le climat hivernal pour favoriser l'éclosion de postulants lors des mises au concours.

A Aigle, un projet prévoyant également le versement de primes de fidélité allant de 400 francs dès la première année à 1000 francs dès la dixième année a été repoussé à une très faible majorité.

A Cully enfin où l'indemnité actuelle est de 200 francs par an pour institutrices et instituteurs, de 100 francs pour les institutrices mariées, refus également d'augmenter cette somme cette année, mais la question reste toutefois à l'étude.

Nous aimerions publier prochainement un tableau aussi complet que possible de tous les compléments de salaire communaux servis actuellement. Aussi serions-nous reconnaissant à tous les collègues qui auraient des renseignements à nous donner de le faire sans tarder.

R. S.

CRJ - SPV - Echanges de correspondance

Nous avons reçu un certain nombre de lettres de Bulgarie, de Pologne, du Kansas USA, émanant de jeunes désireux de correspondre avec des juniors suisses.

Nous nous chargeons volontiers de la traduction de vos lettres réponses, ainsi que des frais de port. Veuillez demander une ou plusieurs lettres étrangères et adresser les réponses à :

CRJ - SPV - R. Joost, ch. du Platane 1, Prilly — Tél. 24 60 00.

Groupe de dessin

Réunion de travail du 16 janvier 1963 à 15 heures, Ecole normale, Lausanne. Inventaire et examen de tous les travaux disponibles sur le thème « Initiation artistique ». Plan de travail pour la poursuite de cette étude.

Ceh.

District d'Aigle

Une séance de gymnastique et de basketball a lieu tous les vendredis à 17 heures à la salle de gymnastique du collège d'Aigle. Nous invitons tous (toutes) les collègues que cela intéresse à se joindre à nous.

Liste des prix

décernés le jeudi 13 décembre 1962 à l'aula du Collège secondaire de Béthusy.

Français : MM. Georges-André Sumi, 2 g A, 3e prix ; Philippe Grand, 3 g A, 1er prix avec félicitations ; Daniel Wilhelm, 3 g A, 1er prix avec félicitations ; Jean-François Vincent, 4 g B, 3e prix ; Jean-François Vincent, 4 g B, 1er prix ; Mlles Monique Mamie, 1 f B, 1er prix ; Irène Martin, 4 f B, 1er prix.

Allemand : M. Marcel Martin, 2 g B, 1er prix.

Arithmétique : Mlle Mariette Hügli, 2 enf., 2e prix.

Mathématiques : MM. Raymond Blanc, 3 g B, 1er prix avec félicitations ; Olivier Parriaux, 4 g B, 1er prix avec félicitations.

Physique : M. Olivier Parriaux, 4 g B, 1er prix.

Sciences : MM. Jean-Marc Nicod, 1 m, 3e prix ; Marcel Favre, 3 g B, 1er prix.

Histoire : MM. Claude Turrian, 2 g A, 1er prix ; François Cochet, 2 g B, accessit.

Géographie : MM. Jean-Marc Desponds, 2 g A, 1er prix ; Daniel-Roger Marti, 2 g A, 1er prix ; Mlle Christiane Chatelan, 3 f A, 1er prix.

Dessin technique : M. Jacques Vaney, 1 m, 2e prix.

Dessin : MM. Jean-Michel Aubert, 1 m, 2e prix ; Jacques Vairoli, 2 g B, 3e prix ; Mlle Christiane Durgnat, 1 enf., 3e prix ; Monique Corthésy, 2 enf., 2e prix ; Monique Darbre, 3 enf., 1er prix.

Histoire de l'art : Mlles Yvette Bezençon, 4 f B, 3e prix ; Josiane Syrvet, 4 f B, 1er prix avec félicitations.

Chant : MM. Léonard Dufour, 1 g, 2e prix ; Georges-André Favre, 3 g A, 2e prix ; Olivier Parriaux, 4 g B, 1er prix ; Mlles Anne-Marie Genton, 3 f B, 1er prix ; Danielle Michel, 3 f B, 2e prix ; Magali Thomi, 3 f B, 1er prix avec félicitations ; Catherine Weber, 3 f B, 1er prix ; Nicole Guignard, 3 enf., 1er prix ; Nicole Guignard, 3 enf., 2e prix.

Français-chant : MM. Jean-François Vincent, 4 g A, 2e prix ; Jean-Claude Châtelain, 4 g B, 2e prix.

Violon : MM. Jean-Michel Aubert, 1 m, 1er prix avec félicitations ; Georges-André Favre, 3 g A, 3e prix ; Michel Hängärtner, 3 g A, 2e prix ; Pierre Joost, 3 g B, 1er prix.

Prix spécial de musique d'ensemble offert par M. Georges Desarzens : MM. Georges-André Favre, 3 g A, Michel Hängärtner, 3 g A, Pierre Joost, 3 g B, 1er prix avec félicitations.

Couture : Mlles Andrée Michod, 4 f A, 2e prix ; Antoinette Girod, 4 f B, 1er prix ; Françoise Badoux, 2 enf., 1er prix.

Mémento

16.1.63 :	**Réunion de travail du Groupe de dessin, 15 heures, Ecole normale.**
19.1.63 :	**Assemblée des délégués, 14 heures, Restaurant de la Cloche, Grand-Pont 8, Lausanne.**
23.1.63 :	SVTM : Cours : Plume et pinceau.
26.1.63 :	Congrès SPV.
2-3.2.63 :	AVMG : Ski, Monts-Chevreuils.
9-10.2.63 :	AVMG : Ski, excursion : Bretaye-Diablerets.
16-18.2.63 :	AVMG: Ski, relâche, Verbier.
23.2.63 :	Groupe de dessin : Morges, visite du Musée Forel (eaux-fortes de Rembrandt).
2-3.3.63 :	AVMG : Ski, haute montagne : Rosablanche.
1-6.4.63 :	AVMG : Ski de printemps, ski de haute montagne, Bretaye, Zermatt, Les Grisons.
8.6.63 :	Assemblée générale de l'Association des maîtresses de travaux à l'aiguille.

Peut-être faudra-t-il un accident pour que vous réalisiez les avantages d'être assuré auprès d'une société renommée en Suisse et à l'étranger pour sa manière expéditive et libérale de régler les sinistres.

Winterthur Accidents

Conditions de faveur

pour membres
de la Société Pédagogique
de la Suisse Romande
contractant des assurances individuelle
et de responsabilité professionnelle

GENÈVE GENÈVE

Educateurs, éducatrices,

Celle qui vous parle a enseigné dans sa jeunesse. Plus tard, elle a eu le bonheur de rencontrer les cours Jean et a regretté amèrement de ne pas les avoir connus lorsqu'elle enseignait. Aussi s'est-elle promis de vous en signaler l'existence. Notre profession d'éducateur est une des plus belles et des plus utiles, mais une de celles qui demandent des personnalités très équilibrées et capables de refaire leurs forces. Les cours Jean se donnent uniquement par correspondance.

Ils sont basés sur les dernières découvertes des lois de la pensée ; par l'utilisation de techniques faciles à acquérir ils aident la personne à s'harmoniser et à devenir ainsi à la fois paisible et dynamique, disponible pour accueillir son prochain, ouverte aux problèmes actuels. En France, où ils sont assez répandus parmi les enseignants, Freinet s'est plu à reconnaître en eux d'excellents réalisateurs. Ne tardez pas à faire l'expérience de ces cours ; leur prix modique les met à la portée de tous.

Ecrire à : *Institution JEAN, av. Pictet-de-Rochemont 7, Genève.*

Signé : Denise Matthey-Matthey.

Sur une image de Noël

Jeudi 20 décembre, les élèves de l'école Geisendorf nous présentaient un beau jeu théâtral intitulé « Sur une image de Noël ». Une soirée de Noël de plus, pouvions-nous penser ? Que non pas, mais une heureuse préparation à cette fête.

Une nativité du peintre Georges de la Tour s'anime devant nous et les enfants venus admirer ce tableau comprennent et traduisent en des mots très simples la beauté profonde de cette nuit merveilleuse.

Merci à ceux qui ont collaboré à cette réussite : poète-auteur du texte, jeunes acteurs, musiciens et chanteurs, tous, vous avez su nous donner un moment de joie paisible, la vraie joie de Noël.

M.-L. V.

NEUCHATEL NEUCHATEL

Convocation

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Mercredi 16 janvier, à 14 h. 30, à l'Amphithéâtre du collège primaire, à La Chaux-de-Fonds.

Ordre du jour :

Revision de la loi sur l'enseignement primaire et sur l'enseignement secondaire.

Le Comité central.

Télécabine de Tête-de-Ran

Nous avons le plaisir d'informer le corps enseignant que « Télécabine Tête-de-Ran S.A. » offre une montée gratuite aux enfants des écoles pour autant qu'un instituteur ou un moniteur de ski les accompagne.

Ces billets gratuits pourront être obtenus au guichet de la station inférieure.

Les orphelinats pourront bénéficier d'une invitation à une journée de sport sur demande préalable présentée à la direction, rue Ernest Roulet 15, Peseux.

W. G.

Semaine de cinq jours

Après une expérience de plusieurs mois dans les écoles de Couvet, la Commission scolaire a pris l'opinion des parents des écoliers. 83,6 % des réponses étaient favorables à l'introduction de la semaine de cinq jours. *W. G.*

Départ

Félicitations à notre collègue M. Francis Jaquier, membre dévoué de la Section de la Chaux-de-Fonds, qui vient d'être nommé maître à l'Ecole d'arts et métiers de cette ville. *W. G.*

JURA BERNOIS JURA BERNOIS

Office d'orientation professionnelle du Jura Sud

Réunie à Tavannes, sous la présidence de M. P.-A. Vaucher, la Commission de surveillance de l'Office d'orientation professionnelle du Jura-Sud a nommé un orienteur professionnel permanent en la personne de M. Daniel Cétlin, psychologue de Peseux.

Cette nomination a été confirmée par la Direction de l'économie publique du canton de Berne.

L'entrée en fonctions de l'orienteur a été fixée au 1.1.63 et le siège provisoire sera établi dans l'ancien collège secondaire de Tavannes.

Par la suite, les bureaux de l'Office seront transférés dans un nouvel immeuble à proximité de la gare.

Dès le début de 1963, M. Cétlin rencontrera les membres du corps enseignant des classes primaires et secondaires supérieures dans les différentes localités ayant adhéré au syndicat, afin qu'une collaboration active puisse s'établir entre l'école et l'Office d'orientation professionnelle.

Il est prévu que lorsque le nouvel organisme sera en mesure de déployer sa pleine activité, les élèves seront suivis périodiquement dès l'âge de 11 ans, afin de déceler leurs aptitudes et de conseiller les parents pour le choix d'une profession.

Avec la mise en vigueur du nouvel office du Jura-Sud, l'activité des offices régionaux de Moutier, Tavannes et St-Imier prend fin.

Un merci tout particulier est adressé aux personnes qui, à la tête de ces différents offices, ont durant de nombreuses années conseillé notre jeunesse dans le choix d'une profession. Ils ont su tirer le maximum des moyens modestes mis à leur disposition et ont contribué ainsi à alléger la tâche des parents, des éducateurs et des enfants.

La Commission de surveillance.

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

L'EXPLICATION DE TEXTE, par Raymond Corbat, inspecteur de l'enseignement primaire. Editions Bourrelier, Paris.

Cette discipline cause aux maîtres embarras et appréhension, aussi accueilleront-ils favorablement cette initiation réalisée par un inspecteur primaire. Non pas qu'ils puissent espérer y trouver des recettes, des plans de leçons, une méthode infaillible qu'il suffit d'appliquer pour créer l'intérêt. C'est bien par des exemples que l'auteur montre comment un « nouveau » tient à un ensemble, comment il en reçoit la vie et comment, à son tour, loin de la laisser s'exténuer en lui, il la propage, mais il insiste aussi sur les moyens à employer, sur la nécessité de les adapter à la diversité des textes. Qu'un tel enseignement suppose une authentique culture du maître, on en convient facilement ; sans elle, en effet, la leçon n'est qu'un bavardage à prétention littéraire qui tend bien plus à dégoûter les élèves de la lecture de bons textes qu'à les initier à y prendre goût et intérêt. De toute façon, l'ouvrage de Raymond Corbat ne saurait dispenser d'une préparation littéraire approfondie.

UN PANORAMA DE LA PROSE HONGROISE MODERNE

par Aurélien Sauvageot, professeur à l'Ecole nationale des langues orientales vivantes

Un beau volume de la Collection Melior propose, traduits en français, 25 récits de 25 écrivains hongrois *. Les textes sont précédés d'une présentation de l'auteur de ces lignes et d'une introduction due au critique hongrois András Diószeghi.

L'intention de la Commission nationale hongroise pour l'UNESCO, à qui l'on doit le choix de ces contes, a été de donner au public français ou de langue française une sorte de panorama de la prose hongroise moderne. Ce tableau est d'ailleurs rétrospectif, puisque les auteurs qui figurent dans ce recueil sont tous morts et que les œuvres reproduites ont paru en s'échelonnant dans le temps tout au long des cent dernières années.

* *Nouvelles Hongroises* (Anthologie des XIXe et XXe siècles). Collection Unesco d'Œuvres représentatives — Série européenne. Editions Seghers, Paris.

MÉTHODES DE CALCUL...

« On commence par exercer les enfants, en jouant, aux petits calculs inventés pour eux et qui consistent à partager également, tantôt entre plus, tantôt entre moins de leurs camarades, un certain nombre de pommes ou de couronnes. »

« Je veux qu'il y ait comme un fossé entre le jeu et l'étude. Quoi ! apprendre à lire et à écrire par jeux de lettres ? A compter par noisettes ? J'aurais plutôt à craindre que ces grands secrets ne paraissent pas assez difficiles ni assez majestueux. »

Quels sont les auteurs de ces deux textes, d'inspiration si opposée ? Platon, pour le premier, ce qui fait dire à Palmero, qui cite ce fragment, que les méthodes actives et concrètes ne sont pas une invention des temps modernes ; Alain, pour le second, ce qui nous prouve combien reste tenace en France, la conception intellectualiste de l'école.

Il en est des techniques comme de tous les autres problèmes scolaires : de l'antiquité à nos jours deux tendances se dessinent, celle qui adapte l'écolier durement, par accommodation et celle qui, plus souriante, lui facilite, par assimilation, le chemin.

Faciliter le chemin signifie, en arithmétique, employer du matériel concret ! La plupart des manuels proposent, à cet effet, des disques, des billes, des pommes, des fleurs ou... hélas, leur seule représentation graphique. Réfléchissons au danger, au triple danger d'un tel matériel :

— *On aboutit, non au calcul, mais au comptage. Pour effectuer la soustraction 12-5 l'enfant aligne 12 marrons, en enlève 5 et... compte les autres.*

— *On disperse l'attention des enfants en employant des supports concrets dont la matière, la grandeur, la forme et la couleur varient constamment.*

— *Et surtout, avec un matériel si disparate, on n'atteint pas à une progression logique et soigneusement graduée.*

Ni le calcul decrolyen, tiré du milieu, ni le « calcul vivant » de Freinet* n'échappent, en ces débuts de l'initiation à l'arithmétique, aux critiques mentionnées et ne permettent une didactique progressive.

C'est pourquoi les deux méthodes contemporaines les plus évoluées, celle du Belge Cuisenaire, dont S. Roller et L. Biollaz se sont fait les apôtres en Suisse, et celle, née à la Maison des Petits de Genève, de l'Américaine Stern, que L. Pauli a adaptée et dotée d'un riche matériel complémentaire**, ont repris, pour unité, le cube froebelien ou montessorien. Les nombres se présentent sous forme de « barres » (de cubes), associés chacun à une couleur déterminée. Un tel matériel reste un adjuvant précieux pour l'acquisition concrète des notions ultérieures, livrets, surfaces, volumes, fractions.

En un siècle où le nombre est roi, de telles méthodes prépareront solidement nos enfants à entrer dans le domaine des mathématiques.

A. Ischer.

* Freinet n'a lancé qu'assez récemment l'idée du « calcul vivant ». Autrefois il recommandait des méthodes à progression rigoureuse (matériel Camescasse, fiches Washburn).

** Par exemple le cahier de calcul élémentaire qui vient de sortir de presse et dont une page fac-similé a paru dans l'« Educateur » N° 32.

Une belle carrière

Le nouveau rédacteur aurait pu laisser à d'autres l'agréable devoir d'évoquer à cette place la carrière de celui qui fut si longtemps notre infatigable meunier d'idées : André Chabloz. A d'autres qui furent ses compagnons des années de lutte, ses coéquipiers dans l'une ou l'autre des innombrables commissions qu'il anima de son enthousiasme pondéré. Pardonnez-moi, vous ses nombreux camarades, d'avoir revendiqué l'honneur de lui dire merci. Dans ce journal où, après lui, j'espère mettre le meilleur de moi-même, il me semblait que le rappel de sa carrière serait un beau commencement, le meilleur que je pusse rêver.

En ce temps où des forces nouvelles hésitent à s'aventurer dans ce métier, qui comble un homme certes, mais ne couvre pas d'honneurs ses enfants ni de fourrure sa femme, André Chabloz fut l'exemple précieux d'une vocation pleinement accomplie. Orphelin à dix ans, placé chez des paysans voisins, découvert dans l'humble école de Bursins par un régent dont il parle, aujourd'hui encore, avec un touchant respect, il paya ses études soi-même, travaillant à la campagne, ignorant les vacances. Depuis l'âge de dix, il a su ce que c'était que travailler, me disait-il ; sans la moindre amertume d'ailleurs, reconnaissant au contraire envers les gens qui lui avaient appris à connaître très jeune déjà la joie qu'on trouve dans le travail bien fait.

Puis il entra dans le métier. Echandens d'abord, où il rencontra la jeune collègue qui devint sa compagne admirable, Saint-Prex, Lausanne. Instituteur, maître de classe supérieure, spécialiste enfin de ces classes de choix que sont dans la capitale les 9e sup., son expérience et ses dons peu communs l'eussent entraîné plus haut si délibérément il n'avait choisi de servir dans le rang. Et c'est ce qui lui a valu de notre part une estime aussi pure, dénuée qu'elle était de tout respect hiérarchique.

Il présida la SPV au plus fort de la guerre, moment difficile où les conditions matérielles faites au corps enseignant comptaient assez peu dans l'échelle des soucis officiels.

Particulièrement intéressé à l'enseignement de l'histoire, il est l'auteur du manuel à la fois dense et concis qu'utilisent depuis vingt ans les classes supérieures vaudoises « De l'antiquité à nos jours ».

En 1944, les délégués vaudois à la SPR n'eurent aucune peine à convaincre leurs collègues que son nom s'imposait pour succéder au regretté Genevois Albert Rudhardt. Et bientôt paraissait sous sa plume le premier des mille numéros qui portèrent son empreinte.

Mille numéros, autant de week-ends partagés entre les joies familiales et le souci du « papier » à sortir. Dix-huit ans de « veuvage pédagogique », dira son épouse qui le retrouve enfin (merci, Madame Chabloz, pour ce long bail), mais dix-huit années aussi de contacts exaltants où il se complaisait, s'enrichissant de tout ce qu'il donnait aux autres.

Avec Gustave Willemin, qui fut son compagnon d'attelage presque dès le début, André Chabloz a fait de ce journal un bel instrument d'union au sein de la SPR, un reflet vivant de nos préoccupations dont l'audience déborde largement les milieux d'enseignants et les frontières de notre coin de terre.

Vous qui lirez ces lignes, collègues ou non, proches ou lointains, sachez que la SPR est fière d'avoir compté parmi ses membres André Chabloz. Je n'ai ni or ni argent, disait l'apôtre Pierre, mais ce que j'ai, je te le donne. Sans or, sans guère plus d'argent, la SPR a donné de même à son fidèle serviteur ce qu'elle avait de plus précieux : un titre de membre d'honneur, le troisième décerné depuis sa fondation en 1864. Puisse y voir notre ami la marque la plus profonde de notre estime et de notre reconnaissance.

Une bonne nouvelle, pour finir. André Chabloz n'abandonne pas toute activité parmi nous : il reste l'animateur de la Guilde de documentation qu'il a créée de toutes pièces en 1948, et qu'il a développée depuis jusqu'à en faire un des organes essentiels de la SPR. Nous sommes particulièrement heureux de compter encore sur sa maîtrise dans ce domaine, et formons les vœux les plus chaleureux pour que la collaboration qui commence aujourd'hui soit longue et féconde.

J. P. R.

Le métier d'instituteur

Y a-t-il un seul métier d'instituteur ?

On peut se poser la question, car au sein même de l'école primaire il existe des catégories d'enseignants très diverses.

Qu'y a-t-il de commun entre l'activité de la maîtresse d'école enfantine et celle du maître d'une classe d'orientation professionnelle ? Enseigner à lire à des enfants de six ans, est-ce aussi le même métier que traiter de questions géographiques ou historiques devant des élèves de « classe supérieure » ? Quelle ressemblance, à première vue, entre l'instituteur rural, qui enseigne simultanément à neuf volées d'élèves, et le directeur des écoles primaires d'une petite ville, déchargé de l'enseignement et presque exclusivement occupé à des tâches administratives ?

A l'école secondaire, les élèves reçoivent l'enseignement de plusieurs professeurs spécialisés. Leurs camarades du même âge, et parfois du même niveau, sont instruits à l'école primaire par un seul maître, qui doit s'attaquer courageusement aux disciplines respectives d'une bonne demi-douzaine de ses collègues du « second degré ». C'est ainsi qu'on demande à l'instituteur d'être à la fois mathématicien, grammairien et styliste, physicien et naturaliste, historien et géographe, musicien, dessinateur, gymnaste, moniteur de travaux manuels et, par dessus le marché, théologien en tant que maître d'histoire biblique ! N'est-ce pas un miracle que la plupart des maîtres d'école y parviennent tant bien que mal ?

Et ce n'est pas tout.

A la tâche proprement dite d'enseignement s'adjoignent parfois, surtout à la campagne, des activités annexes difficiles à esquiver : celles de secrétaire municipal, d'organiste ou de chantre à l'église, de metteur en scène, d'animateur et de sélectionneur sportif, de chef de musique, de directeur de chorale, de bibliothécaire, d'orienteur professionnel ; tout cela à titre plus ou moins bénévole, suivant le lieu et les circonstances. Il y aurait une pittoresque étude sociologique à faire sur les métiers hétéroclites de l'instituteur rural.

* * *

Chose curieuse, on ne parle guère aux instituteurs de leur *métier*. Dans les discours, et dès qu'il s'agit de flatter un peu la corporation, on emploie volontiers, en parlant du travail de ces modestes fonctionnaires, les mots de vocation, de mission et même parfois celui de sacerdoce.

Ces clichés emphatiques, dont les maîtres d'école sont les premiers à sourire, recouvrent-ils une vérité ?

Nous le pensons ; tout d'abord parce que la vie entière des instituteurs et des institutrices est accaparée par leur profession. Il ne s'agit pas là seulement d'une question d'horaire, bien que celui-ci, avec les préparations et les corrections, la participation aux œuvres parascolaires, comporte un nombre d'heures bien supérieur à celui qui figure sur le programme des leçons. (Une légende qui a la vie dure : la croyance que l'instituteur a terminé tout travail à quatre heures de l'après-midi !)

La réalité profonde est ailleurs : la profession de maître d'école est à classer parmi celles qui engagent impérieusement ceux qui s'y vouent, qui aimantent les pensées, les sentiments, parfois même toute la conduite. Elle est donc, dans une certaine mesure, une servitude, une contrainte morale plus ou moins consciente — mais guère pénible en général — à laquelle on se sent fatalement quelque peu assujetti, même dans les heures où l'on n'exerce pas le métier proprement dit. En d'autres termes, l'instituteur et l'institutrice ne peuvent jamais se considérer comme entièrement en dehors de l'exercice de leurs fonctions, alors que cela est loisible à un professeur de l'enseignement secondaire. Ce dernier est surtout chargé d'instruire ses élèves, alors qu'au maître « primaire » incombe une tâche qui déborde celle de l'instruction intellectuelle : un devoir plus général, consistant à former et à épanouir des êtres dans leur totalité.

* * *

La notion de métier implique toujours celle de technique.

Existe-t-il une technique précise de l'éducation ?

Certes ! Mais les procédés de cette action éducative sont très subtils, et ils exigent que l'on soit beaucoup plus qu'un technicien.

A l'école primaire, l'éducation morale ne prend que par occasion la forme d'une leçon proprement dite. Son efficacité réelle dérive avant tout de l'autorité du maître et de la force entraînante de son exemple. Si le prestige de l'éducateur est médiocre, si l'exemple donné n'est pas conforme aux préceptes prônés, l'influence sociale et spirituelle est ébranlée, et cela peut affecter la valeur professionnelle du maître et se répercuter sur le rendement même de son métier.

Il est une autre singularité du métier d'instituteur. Ce n'est pas seulement dans le domaine moral que le travail fait corps avec la personnalité de celui qui s'y consacre. Dans le domaine intellectuel également — dans toute l'étendue des objets qu'embrassent la littérature, les sciences et les arts — le maître d'école ne peut pas se permettre, comme n'importe qui, un flagrant laisser-aller. La valeur professionnelle de l'instituteur étant liée, dans une certaine mesure, à sa culture, les besoins du métier ne se laissent jamais totalement oublier. Les loisirs les plus naturels, les distractions apparemment les moins motivées (lecture, musique, spectacles, voyages) sont chez le maître toujours tant soit peu influencés par quelque arrière-pensée pédagogique. Autrement dit, la fonction éducatrice — le mot est pris ici dans son sens le plus large englobant à la fois l'instruction et le développement des facultés humaines — s'enrichit de toutes les acquisitions de l'éducateur, qu'elles soient matérielles, culturelles ou morales.

* * *

En ce siècle caractérisé par la division du travail et même par une spécialisation à outrance, le métier d'instituteur est l'un des seuls qui sauvegardent, dans le domaine de l'esprit, les traditions de l'artisanat.

Nous avons dit plus haut que l'éducation donnée à l'école primaire tend à épanouir l'enfant dans son intégralité physique, intellectuelle et morale. Alors que le maître secondaire cherche surtout à faire acquérir telles connaissances et à former telles aptitudes spéciales, l'instituteur « primaire », lui, s'attache à façonner *toute* la personnalité. Il est semblable en cela au potier ou au cordonnier du Moyen Age qui fabriquait un objet tout entier, contrairement à l'ouvrier d'usine de notre XXe siècle, qui ne s'occupe que de l'un des éléments de l'objet.

* * *

Nous touchons ici par la tangente au problème de la formation des maîtres primaires et de celle des maîtres secondaires.

Malgré une parenté évidente entre les deux métiers, l'apprentissage technique de l'instituteur et celui de professeur dérivent de perspectives professionnelles différentes.

La préparation du maître secondaire consiste avant tout en l'acquisition, dans quelques disciplines données, de connaissances à la fois très larges — ce que l'on nomme la culture — et très précises, fruit d'une spécialisation. En fait, chez le professeur, on compte en premier lieu sur la possession solide des matières d'études, possession permettant de donner des leçons intelligentes qui sont en quelque sorte les filles de la Science.

L'apprentissage du futur instituteur sera au contraire plutôt centré sur la connaissance des élèves, de ces enfants parfois médiocrement doués auxquels il devra enseigner un grand nombre de disciplines hétéroclites. Ainsi, dans une classe primaire, avant même la Science, on espère trouver un Art : celui d'enseigner les choses élémentaires, en s'adaptant sans cesse aux circonstances particulières et au niveau mental des élèves.

* * *

Il est bien rare, de nos jours, que l'on dispute sur les grands principes pédagogiques. Etayés par les découvertes scientifiques de la psychologie expérimentale, ils n'offrent plus guère matière à controverse, et

ils entraînent sans autre l'adhésion de tous les esprits.

Il n'en est pas de même de la pratique éducative inspirée de ces principes de base. Dans ses détails, la didactique proprement dite, si elle veut demeurer conforme aux exigences de la science psychologique, est une activité délicate. C'est la raison pour laquelle le métier d'instituteur est l'une des professions où il est le plus difficile d'approcher de la perfection technique. En d'autres termes, c'est un métier où l'on ne cesse d'apprendre, et où nul ne peut jamais se flatter de posséder la maîtrise professionnelle absolue, permettant de résoudre tous les problèmes, dans n'importe quelles circonstances et à n'importe quel moment.

La profession d'instituteur — nous l'avons vu — est complexe et accaparante. Elle exige des qualités humaines profondes et variées. Elle impose un contrôle constant de soi-même, et oblige à un perpétuel perfectionnement technique et psychologique.

Mais en contre-partie, ce métier dédommage largement ceux qui ont su payer de leur personne. Malgré certaines apparences, il est bien propre à valoriser ceux qui l'exercent. Il les récompense avec générosité : en les faisant vivre jour après jour, pendant des années, avec la partie de l'humanité la plus naturelle et la plus vraie.

Violette Giddey

Etude de texte

Nous publions aujourd'hui un texte qui ne s'intègre pas facilement dans un programme. Il semble même, à première vue, peu propre à susciter l'intérêt de nos élèves. Cependant, il s'est révélé très riche « à l'usage ».

Un bon ouvrier

Antonio était très ponctuel. Chaque jour à midi et demi, j'entendais, par la fenêtre ouverte, craquer le gravier de la terrasse sous les roues de sa bicyclette. C'était pour moi le signal de l'arrêt de mon travail. Un moment après, il frappait à la porte du salon et je lui criais gaiement d'entrer. Il ouvrait la porte, la refermait avec soin et s'inclinait légèrement en me souhaitant le bonjour. En même temps que lui entrait la femme de chambre portant un petit broc d'eau bouillante qu'elle déposait sur une table roulante où se trouvaient le savon, le blaireau et le rasoir. Antonio poussait la petite table contre le fauteuil dans lequel je m'installais. Il affûtait longuement le rasoir sur son cuir en me tournant le dos, puis je le voyais verser un peu d'eau dans la soucoupe au savon. Finalement, portant le blaireau tout écumeux en l'air comme une torche, il se tournait vers moi. Interminablement, il me savonnait, ne s'interrompant pas avant que toute la partie inférieure de mon visage fût devenue une masse énorme de mousse blanche. C'est seulement alors qu'il posait le blaireau et empoignait son rasoir.

Alberto Moravia.

« L'Amour conjugal », Guilde du Livre, Lausanne, traduit de l'italien par Claude Poncet.

I. Lis au moins trois fois le morceau.

II. Vocabulaire - Définitions.

Ponctuel : Exact, régulier, qui fait à *point* nommé ce qu'il doit faire.

Le broc : Vase portatif muni d'une anse et d'un bec.

Le blaireau : Gros pinceau fabriqué avec les poils de l'animal du même nom.

Une torche : Flambeau grossier fait d'un bois résineux enduit de cire ou de suif.

Affûter : Rendre un outil plus tranchant, plus aigu.

Emploie ces mots dans les phrases suivantes :

1. Interminablement, le paysan ..... sa faux avec sa « molette ».
2. Les Lacustres s'éclairaient avec des ..... et des lampes à huile.
3. Autrefois, dans les hôtels, on se lavait dans une cuvette remplie à l'aide d'un ..... émaillé.
4. Le basset fait sortir de son terrier un ..... gras et puant.
5. Tu arrives tous les jours à l'heure, tu es .....
6. Pour traverser la forêt, la nuit, Pierre emporte avec lui une ..... électrique.
7. Au Moyen Age on transportait l'eau dans des ..... et des seaux.
8. Le ..... de papa est usé, ses lames ne sont plus ..... : il faudra qu'il s'achète un rasoir électrique !

A ton tour de composer cinq bonnes phrases avec ces cinq mots.

III. Questionnaire.

1. Dresse la liste de tous les outils et ustensiles nécessaires au barbier.
2. Cite au moins trois qualités d'Antonio.
3. Pourquoi penses-tu que l'auteur était gai à l'arrivée du barbier ?
4. Trouve un synonyme d'« affûter ».
5. Dessine le rasoir employé par Antonio.
6. Chaque action d'Antonio est accomplie avec le plus grand soin, consciencieusement. Quels sont les mots qui le montrent ? (au moins 3).
7. Que fait le barbier le dos tourné ?
8. Il y a une seule comparaison très bonne. Laquelle ? — Explique pourquoi elle est bien choisie ?

IV. Associations.

1. Un ouvrier ponctuel — une vendeuse ponctuelle — (3 exemples) ..... ponctuel.
2. Je lui crie gaiement d'entrer — je lui crie rageusement de ..... — je le prie de (2 ex.) .....
3. Un blaireau écumeux — un lait écumeux — (3 ex.) .....
4. Interminablement, le barbier me savonnait — interminablement, le cordonnier chantonnait — interminablement, la coquette (3 ex.) .....

V. Plan.

Recherche les endroits où l'auteur aurait pu mettre des points à la ligne. Essaie de mettre un titre à chacune des parties.

Pour le maître

Avant d'exploiter ce texte en composition, le maître peut proposer deux tâches préalables à ses élèves :

1. Observer la trousse de toilette de leur père, et le regarder se raser.
2. Enquêter auprès du coiffeur de leur quartier.

Exemple d'enquête chez le coiffeur.

Pouvez-vous me montrer vos rasoirs ?

Quels avantages présente le couteau ? quel est son coût ? sa provenance ?

Comment le tient-on ? comment l'aiguise-t-on ?

Qu'est-ce qu'un cuir ? en quoi est-il ?

Avez-vous beaucoup de clients pour la barbe ? Davantage que pour la coupe ?

Pourquoi certaines barbes sont-elles difficiles à raser ?
Prix d'une barbe ? Temps nécessaire pour raser une barbe ?
Allez-vous raser à domicile ? Qui, essentiellement ?
Quel genre de savon utilisez-vous ? Comment le préparez-vous ?
Pouvez-vous me montrer un bol ?
Pourquoi savonne-t-on la barbe préalablement ?
Est-il exact de dire : « Barbe bien savonnée, barbe à demi rasée » ? Pourquoi ?
D'où proviennent les poils du blaireau ?
Qu'utilisez-vous comme désinfectant après le rasage ?
Pourquoi n'utilisez-vous ni rasoir Gillette, ni rasoir électrique ?
Combien d'années dure l'apprentissage de coiffeur ?
Est-ce un métier agréable ? pénible ?
Vous arrive-t-il parfois de couper un client ?

Composition

Ce texte se prête à quantité d'exercices.

1. Exercice de reproduction.
2. Décrire la fin du rasage (avec le même luxe de détails choisis).
3. Exercice d'imitation : Papa se rase.
4. Décrire avec la même simplicité, mais aussi la même précision, un maréchal qui ferre un cheval, un maçon construisant son mur, une couturière essayant une robe, etc.

Papa se rase : vocabulaire de recherche.

Noms : réveil, pyjama, salle de bain, lavabo, cuvette, bol, robinet, glace, miroir, visage chiffonné, tiroir, trousse, attirail, tablette de verre, crème à raser, tube, blaireau, pinceau, rasoir, lame, lavette, savonnage, mousse, écume, visage, figure, menton, joue, moustache, nez, favoris, mâchoires, cou, le sens, en rond, poil, touffe, rasage, doigt, peau, bande, lèvre, narines, îlots de savon, linge, lotion, eau de toilette, de Cologne, désinfectant, œuvre, outils, accessoires, soin.

Verbes : sonner, sortir, gagner, passer (sa main), étaler, remplir, humecter, mouiller, se frotter, presser, faire jaillir, enduire, frictionner, commencer, savonner, barbouiller, pincer (les lèvres), recouvrir, attendrir, saisir, tremper, appliquer, enlever, racler, raser, apparaître, tendre (la peau), se couper, s'exclamer, rincer, renverser la tête, promener son rasoir, grimacer, dilater, se tamponner, s'éponger, s'interrompre, contempler, se parfumer, se désinfecter, se sentir, nettoyer, essuyer, ranger, s'habiller.

Adjectifs qualificatifs : barbe, hirsute, rêche, dure, attendri, réguliers, lisse et rose, douce, souple, dilaté, frais, léger, tiède, humide, grasse, mousseuse, savonneuse, parfumée.

Expressions diverses : de près, à contre-poil, à rebrousse-poil, de bas en haut, de temps en temps, interminablement, rapidement, ensuite, partout, afin de, en arrière, une seconde fois, à petits coups, auparavant, légèrement, vigoureusement, longuement, suffisamment, à plusieurs reprises, soigneusement.

Le coin de la fantaisie : Je « rase » ma petite sœur !

Arrivé au terme de cette étude de texte, chacun aura remarqué sans doute la ponctualité, la politesse, la dextérité, la conscience professionnelle, en un mot : la perfection d'Antonio. Par opposition, certains se souviendront, avec nostalgie, d'avoir été malmenés autrefois par tel barbier de village, loquace, débraillé et haut en couleurs !

Pour servir de repoussoir au texte de Moravia, voici une page récréative, qui amusera certainement vos élèves, et qui vous permettra de traiter éventuellement d'autres sujets encore : Chez le coiffeur — Rendez-vous chez la coiffeuse — Papa me coupe les cheveux — Portrait de mon coiffeur — Je joue au coiffeur, etc.

Un coiffeur de campagne

La maison de Sirius était située en plein village, à quelques pas de l'église et du café. Elle était basse, couverte de noires tuiles creuses et sa cour ouvrait sur la route. Tous les dimanches d'été, dès 5 heures du matin, des paysans y stationnaient, à cheval sur des chaises de paille ou recroquevillés sur les trépieds à traire les vaches. Seul debout, un vieux personnage chauve aux longues moustaches tombantes, le ventre couvert d'un tablier de cuir crasseux, brandissait son rasoir au-dessus de la tête d'un patient dont le regard tranquille flottait dans une mer d'écume.

Siruis avait débuté dans la commune comme fossoyeur. On le prétendait plus fainéant que le cantonnier. Au cours de ses sept ans de régiment, outre la manille, la politique et la médecine, il apprit à couper les cheveux. Rentré au pays, il avait peint au goudron sur une planche : « Coiffeur ». Samedi après-midi et dimanche matin, il accrochait la pancarte à sa barrière. Les paysans prirent l'habitude de son salon qui se tenait en hiver dans la maison, devant la cheminée sarrazine, et, à la belle saison, au milieu de la cour, parmi les seaux d'eau et les corbeilles de betteraves.

Sa clientèle, qui venait en tenue de travail entre deux coups de bêche et qui lisait gratuitement le journal du jour, était d'une fidélité irréprochable.

Il faut dire que Sirius n'appuyait que très légèrement son rasoir sur la bourse sensible de ses clients ; pour quarante sous, il rasait, coupait les cheveux et refusait les pourboires qu'on ne songeait pas à lui offrir.

D'ailleurs, il ne se montrait pas avide de gagner de l'argent et sa conduite déroutait les paysans, toujours disposés à s'user les pieds jusqu'aux genoux plutôt qu'à perdre une feuille de betterave.

Quand le rasoir lui semblait trop lourd au bout du bras ou quand, après la série d'assouplissements préparatoires, il se sentait le poignet encore trop raide, il prévenait amicalement le visage savonné qui attendait : « Non. Ça ne va pas. Je ne me sens pas *en main*. On peut toujours faire une manille. A toi de donner. »

Le paysan, qui avait tout le dimanche devant lui, n'insistait pas et la figure barbouillée, la serviette nouée autour du cou, il battait les cartes. Une ou deux parties et Sirius reprenait son rasoir. Heureux temps...

A d'autres moments, Sirius prenait le temps de porter une brassée de trèfle à sa vache, mettait le veau à téter, coupait une corbeille de betteraves...

Il revenait vers le groupe de clients en s'essuyant les mains contre les flancs, crachait dans ses paumes, reprenait son rasoir et en trois coups violents comme des coups de sabre arrachait les dernières lanières de barbe. Si l'autre protestait, Sirius lui accordait avec condescendance :

« Je t'ai fait un peu mal. Forcément, le savon sèche vite avec ce vent. Pourquoi protester ? S'habiller, aller à Pont-de-Veyle eût demandé encore plus de temps et d'argent.

Raymond Dumay.

« Le Raisin de Maïs », pages 61 à 63, Guilde du Livre.

Note : Le texte et les exercices de cette étude peuvent être obtenus au prix de 5 centimes l'exemplaire chez Charles Cornuz, instituteur au Chalet-à-Gobet.

LE DESSIN

Edition romande de ZEICHNEN UND GESTALTEN
organe de la SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE DESSIN

Rédacteur : C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 NYON

Troisième année 6

Expression décorative

Ecole normale féminine « Bernarda », MENZIGEN, Zoug

Il est dans la nature féminine d'être portée vers une expression décorative, de se complaire à orner chacun de ses produits comme poussée par une loi secrète de la nature.
Que devons-nous entendre par **expression décorative ?**

Décor = ornement, ajout destiné à embellir.

Expression = ce qui manifeste extérieurement les pensées, les sentiments, l'image personnelle que l'on se fait des choses (et, pour nous, plus particulièrement sous une forme visible).

Cette forme n'est pas imposée par la nature, mais ce sont des lois instinctives personnelles qui la déterminent. Wersin compare les lois de la composition décorative au squelette invisible qui donne au corps son maintien **(Das elementare Ornament und seine Gesetzlichkeit,** Ed. Maier, Ravensbourg.)

Pour tenir compte de ces constatations dans notre enseignement, nous devons le baser d'une part sur les différences **subjectives** caractérisant nos élèves et d'autre part sur les règles **objectives** qui régissent les formes et les couleurs.

1 Poissons multicolores

Format : 50 × 35 cm

Filles de première (16 ans)

a) Forme

Debout devant leur tableau noir mobile, les élèves esquissent à la craie des poissons, composés très librement, comme en un jeu rythmique. Afin de les encourager, je dessine aussi au grand tableau noir. Cela dans un mouvement très « coulant » qui nous réjouit les yeux à chaque fois que repassant la forme d'un geste toujours moins crispé celle-ci devient plus précise, plus claire. Peut-être obtiendra-t-on un poisson très allongé à la queue courte, ou gros et arrondi avec des nageoires très importantes. (Si l'on a deux poissons, on peut chercher à les grouper sur le même fond, et pour arriver à un ensemble vivant, il faudra résoudre les problèmes que pose la **composition.**)

La classe s'interrompt pour critiquer les travaux, et quand une élève a trouvé une forme d'expression vivante, bien proportionnée, aux contours expressifs, elle reporte son dessin au crayon sur une feuille de papier noir.

b) Couleur

Nous utilisons les pages en couleurs d'illustrés, triant les teintes selon leur nuance et leur structure ; tel jaune conviendrait pour les écailles, ces rouges pour la bouche ; ce vert, nous le garderons en réserve. Voilà un bouton qui rappelle un œil et ces plumes de paon pourraient servir aux nageoires.

c) Exécution

Les écailles sont ordonnées comme des tuiles sur un toit. Nous cherchons **notre** rythme. Quelques lignes de construction adaptées à la forme du poisson faciliteront le travail.

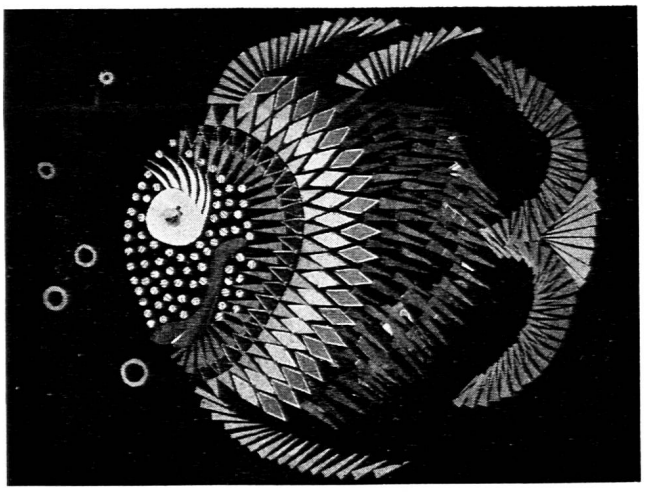

Collages de papiers de couleurs sur fond noir

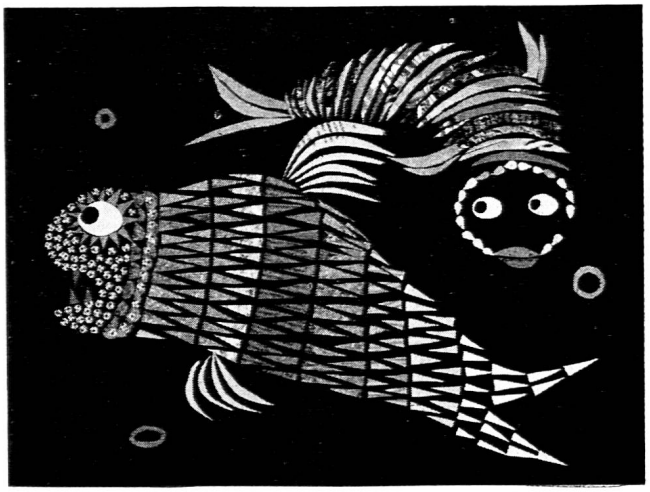

Découper le papier : triangles plus ou moins allongés, carrés et rectangles, ovales larges ou étroits, cercles, etc., que l'on classe selon leur forme.

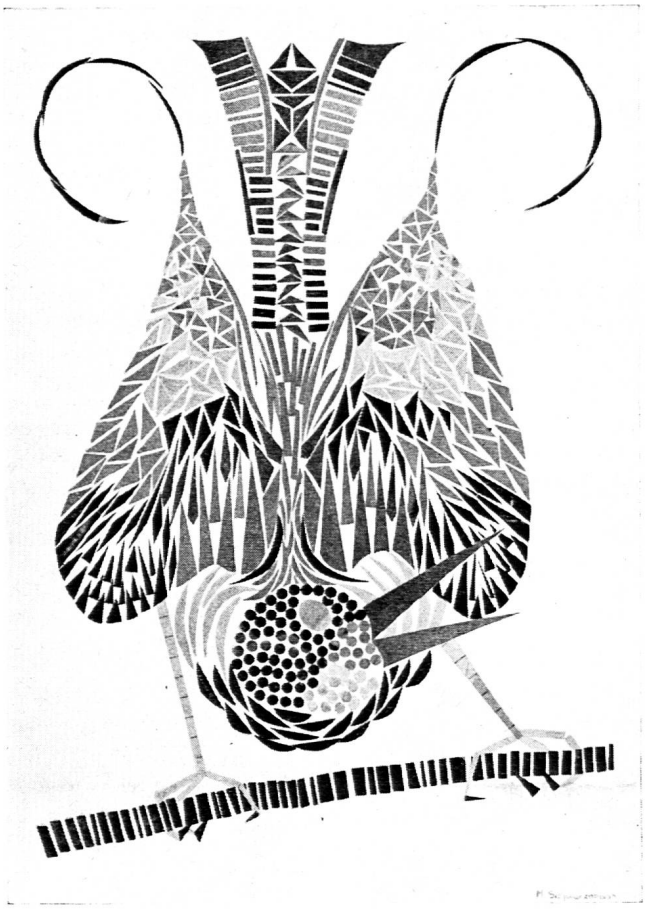

Chaque élève joue des constrastes de forme comme des contrastes de couleur selon sa libre appréciation : une idée en appelle une autre. Ne pas oublier que les forts contrastes exigent des zones de compensation. Tantôt les pièces seront bord à bord et les couleurs se fondront les unes dans les autres, tantôt le noir du fond apparaîtra harmonieusement entre les taches de couleurs vives.

Comme toute pièce musicale est écrite dans une certaine tonalité, ce jeu de formes et de couleurs est composé dans la tonalité correspondant au pouvoir créateur de chaque élève.

Les élèves des classes de maîtresses d'ouvrage (19 ans) ont traité dans le même esprit des oiseaux ; les ménagères (18 ans) également, mais sur fond blanc.

Le sens décoratif se développe plus facilement lorsque l'on prend soin de varier les moyens, les matières — à condition que l'on insiste sur leurs exigences techniques.

Collages de papiers de couleurs sur fond blanc.

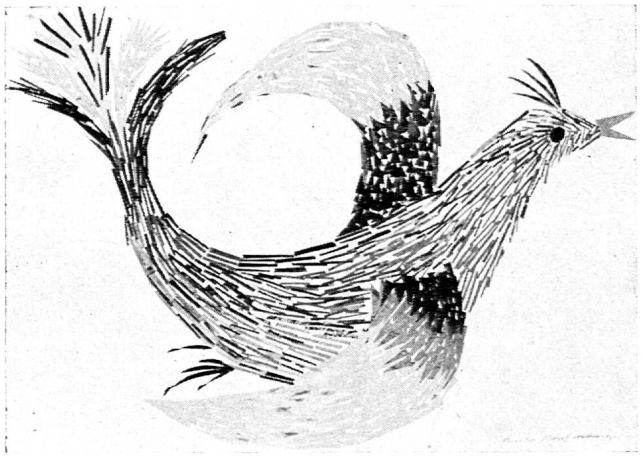

2 Oiseaux (papier noir ajouré)

Filles de seconde (17 ans)

L'exercice de l'année précédente ayant préparé le terrain pour une recherche plus approfondie dans ce domaine, nous supprimons la couleur, ce qui conduit à une recherche de la forme pure : il s'agit, avec moins, d'en dire plus !

a) Information

Analyser oralement la forme de l'oiseau en soulignant l'essentiel ; comparer sur l'écran les différentes structures du plumage.

b) Recherche

Dans le cahier de croquis, esquisser différentes attitudes d'oiseaux, choisir la meilleure pour la travailler dans le format imposé. — Déterminer les zones revêtues de diverses sortes de plumes : longues ou courtes, étroites ou larges, plus ou moins raides ou duveteuses — cou, poitrine, ailes, queue. Adapter leur disposition au mouvement déterminé par les grandes formes (les formes les plus grandes imposent toujours leur rythme aux plus petites) de manière à rendre vivantes leurs structures organiques.

Papier ajouré — Format 25 × 34 cm.

c) Découpage

La forme des jours (= plumes) est subordonnée à l'emploi de ciseaux ou d'une plume à découper, et l'influence de ces instruments doit être bien perceptible au résultat obtenu. Une feuille d'exercice est destinée à expérimenter ces techniques. Avec la plume à découper, un carton fort protège

la table et permet une coupe nette. Eviter les jours trop longs et trop larges, laisser suffisamment de **ponts** qui assurent le maintien du tout.

Contrôler assez souvent le travail à contre-jour : les effets de la lumière doivent être vérifiés à mesure que l'on ouvre des fenêtres puisque c'est d'eux que dépendra toute la réussite du travail et son charme.

Des effets semblables peuvent aussi être obtenus sur **verre.** Pour cela nous utilisons du verre à vitre recouvert de gouache noire, ou mieux de dispersion noire. Gratter avec une aiguille ou un clou fixé dans un porte-plume ou dans un vieux pinceau. Pour suspendre cette composition à la fenêtre, préparer une monture en fil de cuivre avec deux boucles dans le haut pour passer un cordon.

Grattage sur verre — Format 12 × 9 cm.

3 Etoffes imprimées

Section des maîtresses enfantines (19 ans)

a) Recherche de la forme à partir de squelettes d'oiseaux, puis esquisses à partir d'autres documents.

b) Premiers projets au fusain. Les améliorer par simplifications successives jusqu'à l'obtention d'une composition en noir et blanc proche de la gravure.

c) Reporter avec du papier carbone sur du lino (collé sur une planchette, il sera plus facile à manier). Creuser les parties claires.

d) Encrer le cliché avec un rouleau et des couleurs pour étoffes (Schubiger, par exemple), le presser de tout le poids de son corps sur l'étoffe épinglée bien tendue sur une table rembourrée d'un molleton. Il est prudent de mouiller d'abord les étoffes à trames grossières.

Un seul cliché peut s'utiliser selon des ordonnances très diverses et les blancs entre les empreintes ont une grande signification. Lorsque l'on veut utiliser plusieurs couleurs, leur accord, leur alternance posent de nouveaux problèmes dont la solution augmente encore l'intérêt du travail.

Foulards, rideaux, tentures, jupes et couvertures se prêtent fort bien à ce genre de décoration.

Sœur Maria Gabrielis Z'Rotz

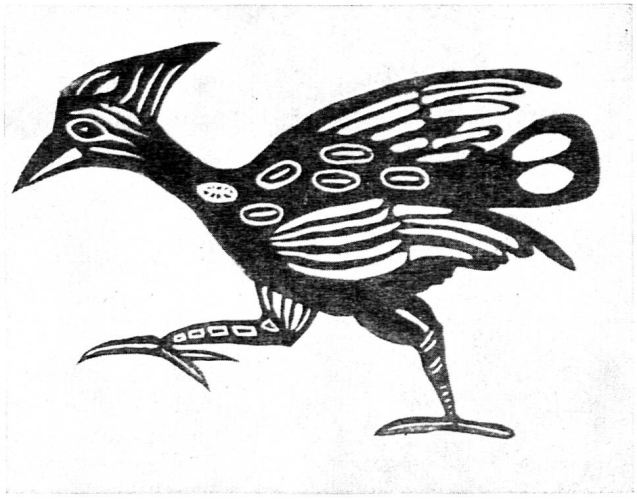

Gravure — épreuve à la main sur papier Japon.

En art, on n'est maître de la pensée que lorsqu'on est maître de la forme. **Schumann**

Livres utiles

De Daumier à Chagall

Il fallait une certaine audace, et beaucoup d'assurance, pour pouvoir expliquer près de 100 ans de peinture, et qui plus est de peinture moderne, en 10 causeries d'un quart d'heure. Georg Schmidt a tenu cette gageure devant les micros de Radio-Bâle : il est vrai qu'il était doublement préparé à cette tâche par ses fonctions de directeur du Musée des Beaux-Arts de Bâle et par les cours d'histoire de l'art qu'il a prodigués à des générations d'étudiants de cette ville.

Ces causeries ont été réunies en un petit livre *, chacune étant centrée sur l'analyse d'une toile du musée de Bâle, reproduite en couleurs en hors-texte. Mais parler ici d'analyse suggère quelque chose de trop sec, de trop pédant pour que ce terme puisse désigner exactement la conversation que l'auteur mène avec son auditeur. Il nous parle tout à la fois du tableau, du peintre, de ce que celui-ci apporte de neuf, de ce qu'il omet, de sa technique et de sa philosophie, de sa vision du monde. Combien ce commentaire est-il

* **Georg Schmidt** — Petite histoire de la peinture moderne **— Ed. du Griffon, Neuchâtel.**

humain et sensible ! L'on s'aperçoit enfin qu'à travers le **Don Quichotte** de Daumier, la **Rue de Village** de Sisley, **La Berceuse** de van Gogh, **Le Marché** de Gauguin, le **Paysage fluvial** de Matisse, la **Composition** de Kandinsky, la **Nature morte** de Cézanne, **La Table du Musicien** de Braque, **La Villa R** de Klee et **L'Ane bleu** de Chagall, il nous a fait revivre les avatars des 6 conquêtes de la Renaissance : illusion de la matière, illusion du volume, illusion de l'espace, dessin de détail, correction anatomique et couleur de l'objet. Tout cela dans un texte (à la portée des plus ouverts de nos grands élèves) concis, riche et attachant. Le mérite de ces dernières qualités appartient certainement pour une bonne part au traducteur André Tanner qui a su ne pas éteindre la sensibilité poétique et l'amour vibrant dans le texte allemand.

Ceh.

Assemblée générale de la SSMD

« Schulewarte », Berne, le 4 octobre 1962 à 9 h. 45

Le président Paul Wyss, Berne, ouvre l'assemblée en présence de 54 membres. Le secrétaire central, Kurt Ulrich, Bâle, est excusé.

Le procès-verbal de l'assemblée 1961 est adopté.

Les rapports écrits du président, des sections, de la commission de travail sont adoptés après quelques compléments d'information.

Georges Mousson, Lausanne et Hans Ess, Zurich, rapportent sur l'activité de la commission du plan d'étude. Les participants ont reçu un exemplaire du texte rédigé à l'intention des écoles secondaires conduisant à la maturité, texte divisé en trois parties : Généralités, matière, commentaire. La commission attend critiques et suggestions avant de procéder à la rédaction définitive lors d'une prochaine séance. Lorsque ce document, qui semble être un solide moyen de faire adopter nos revendications concernant la maturité fédérale, sera prêt, la commission préparera les plans-types pour l'enseignement primaire, les écoles normales et les écoles normales de dessin.

L'assemblée est divisée sur l'ordre de priorité à donner à ces études. La commission se déterminera au vu des arguments qui lui seront soumis d'ici la fin de l'année ; elle attend aussi toute suggestion utile sur le contenu de l'un ou l'autre de ces plans. Les communiquer à G. Mousson, Rosière 3, Lausanne 12, qui remettra le plan d'études secondaires à ceux qui le lui demanderaient pour étude.

Le rapport de Erich Muller, Bâle, sur la FEA est adopté. Robert Brigatti, Zurich, succède à Mousson dans les fonctions de secrétaire. Notre délégué, Otto Burri, est confirmé dans ses fonctions. Il ne pourra cependant pas participer aux semaines d'études anglaises en 1963 et il faut prévoir un nouveau délégué avant le congrès de Paris en 1964 ; il est souhaité qu'un Romand accepte cette charge.

Les comptes, présentant une diminution de capital de Fr. 464.— sont adoptés. Les contrôleurs demandent que le comité veille à mieux proportionner les dépenses aux moyens de la Société. La cotisation est maintenue à Fr. 5.—, avec la même répartition (3,50 aux sections).

Mlle Anne-Charlotte Sahli, Neuchâtel, seule candidate, est élue à la succession du caissier Walter Liechti, Langenthal. Le président Paul Wyss, puis les autres membres du comité sont confirmés dans leur charge. Gmünder remplacera Schönholzer à la révision des comptes.

Wyss et Ess commentent le contrat conclu avec la Maison Caltex disposée à soutenir nos expositions en Suisse au moyen d'une partie de son budget culturel. D'une durée de 5 ans, ce contrat renouvelable pourra être dénoncé en tout temps si les circonstances le justifient de part ou d'autre. Le contrat est approuvé sans opposition. La première exposition itinérante circulera dès l'automne 1963.

Le congrès de 1963 durera 2 jours, et le comité le convoquera de préférence dans l'une des villes suivantes : Fribourg, Winterthour, Zoug, Bienne, Neuchâtel ou Aarau.

L'exposition 1963 consacrée à l'expression de l'espace sera organisée par la section de Bâle.

Responsable de l'exposition 1964 (initiation artistique), la section vaudoise est invitée à publier des précisions sur la manière dont elle entend l'organiser. Hans Ess craint que ce thème très complexe ne soit pas prêt à temps et souhaite qu'un thème de remplacement soit prévu. Wyss, Plattener et Böhni ne croient pas que sans un délai ferme l'on arrive jamais au terme de son étude. Le comité est chargé de suivre l'évolution de l'affaire et de prendre une décision en temps voulu.

Comme l'indique le rapport écrit, notre participation à l'Exposition nationale se fera selon nos moyens et dans tous les cas où cela sera possible. La préparation du pavillon de l'Enseignement est ralentie par l'opposition de quelques grandes associations aux charges financières qui leur ont été demandées au prorata de leur effectif.

Le comité central est invité à s'inquiéter du nouveau statut des maîtres de dessin dans le canton de Soleure.

Séance levée à 12 h. 15.

Ceh.

Bibliographie

Calcul, cours moyen une année, par R. Ardiot, A. Wanauld et B. Budin. Classiques Hachette, Paris, 1962.

La riche collection des manuels de calcul Hachette vient de s'enrichir d'un nouveau volume, consacré au programme du cours moyen une année.

Bien que le plan d'études français soit fort différent de ceux de nos cantons romands, la première année du cours moyen marque en France, comme chez nous, une étape importante. D'une part, l'enfant reprend et perfectionne les techniques opératoires commencées au degré inférieur, d'autre part il aborde plusieurs notions entièrement nouvelles : fractions, unités de mesure, unités de temps...

Chaque page est consacrée à l'étude d'une notion. Elle est introduite par un croquis simple et suggestif faisant appel à l'expérience pratique des enfants. Grâce à la couleur, les règles essentielles apparaissent clairement. Plusieurs pages sont consacrées à l'étude élémentaire des formes géométriques. Enfin, au début de chaque mois, on suggère à l'élève la recherche de documents pouvant servir à l'enseignement du calcul.

F. B.

A louer meublé Chalet du Col de Soud*

11 chambres - 30 lits - confort - jeux **sur VILLARS**
Un endroit idéal pour séjours et courses

Conviendrait pour :

ÉCOLES
INSTITUTS
GROUPES
COLONIES

J. R. Huber-Kohli, tél. (025) 3 26 40 vous renseigne
* Halte ligne de chemin de fer Villars-Bretaye

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le

CITO MASTER 115

L'hectographe le plus vendu dans les écoles, instituts, collèges. Démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Pully - tél. (021) 28 74 02
Pour FRIBOURG/NEUCHATEL/JURA BERNOIS :
W. Monnier, Neuchâtel - tél. (038) 5 43 70. — Fabriqué par Cito S.A., Bâle.

école pédagogique privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de **gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants** et **d'institutrices privées**
- **Préparation au diplôme intercantonal de français**

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous

---

HOTEL - PENSION - RESTAURANT

Les Cheseaux sur St-Cergue

Place de jeux - Parc autos - Pique-nique
Près départ pour La Barillette
Mme N. Vanni **Tél. (022) 9 96 88**

Protège-cahiers

Demandez échantillons gratuits à l'Office suisse des imprimés antialcooliques scolaires, Lindenrain 5 a, **Berne.**

Ecole protestante, Sion
cherche pour la rentrée des classes en septembre 1963

instituteur

pour classe à 2 degrés
Traitement : 12 mois — Scolarité 9 mois.
Caisses : retraite — maladie — accidents.
Offres : R. Demont, Commission scolaire, SION.

Pensez aux petits oiseaux

INSTITUTEURS(-TRICES) PROFESSEURS DEMANDÉS

MONTRÉAL **CANADA**

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN DES ÉCOLES PROTESTANTES DE MONTRÉAL s'intéresse au recrutement d'instituteurs, institutrices et professeurs PROTESTANTS pour la prochaine rentrée scolaire de SEPTEMBRE 1963.

Les candidats, qui auront à enseigner le français à des élèves de langue anglaise, doivent remplir les conditions suivantes:

1) Etre de religion protestante, réformée, ou israélite
2) Posséder une connaissance pratique de l'anglais
3) Etre âgé de 25 à 40 ans
4) Avoir une formation pédagogique
5) Avoir au moins 5 ans d'expérience dans l'enseignement

Les traitements annuels des diplômés de l'université sont basés sur une échelle dont le minimum est de $4500 et le maximum de $9350.

Des délégués du "Protestant School Board" de Montréal se rendront en Europe en février 1963 pour interviewer les candidats.

Ceux et celles qui désireraient de plus amples renseignements au sujet des traitements et des conditions d'engagement sont priés d'écrire immédiatement:

PAR AVION au directeur du service du personnel, Protestant School Board of Greater Montreal, 6000 Fielding Ave., Montréal 29, Québec, CANADA.

6 Bibliothèque Nationale Suisse Berne

J.A. Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX